



© Cerema Centre-Est

AVANT L'ALERTE ?

Organiser un exercice annuel d'alerte pour :

INFORMER

- ▶ Diffuser, afficher la fiche de consigne et renseigner sur la procédure de mise à l'abri.
- ▶ Faire connaître les locaux aménagés pour le confinement et les cheminements pour y parvenir.



La fiche de consignes



Les plans du bâtiment

PRÉPARER

- ▶ Se familiariser avec les consignes du confinement et en particulier :
 - l'arrêt de la ventilation et le cas échéant du chauffage ;
 - la fermeture des fenêtres ;
 - le renforcement de l'étanchéité des fenêtres par pose d'adhésif aux liaisons ouvrants dormants ;
 - l'obturation des bouches de ventilation.



Les cheminements d'accès



Le local de confinement

ECOUTER

- ▶ Faire écouter et reconnaître le signal sonore de début et de fin d'alerte.
- ▶ Vérifier que toutes les personnes entendent la sirène.
- ▶ S'assurer que l'alerte donnée par la sirène ne soit pas confondue avec un autre signal d'alerte (incendie, ...).



Signal national d'alerte
(Son modulé)

30 sec

Signal national de fin d'alerte
(Son continu)

AU MOMENT de L'ALERTE ?



NE PAS FAIRE

Bannir les mauvais réflexes !

- ▶ Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- ▶ Ne pas prendre la fuite en voiture, vous risquez d'être bloqués dans les embouteillages et l'habitacle de votre voiture est très perméable.
- ▶ Ne pas aller aux portes de l'usine.
- ▶ Ne pas téléphoner.
- ▶ Ne pas fumer.



FAIRE

De bons réflexes pour mieux agir !



Rester dans le bâtiment ou se diriger vers le bâtiment le plus proche :

- ▶ Pénétrer dans le bâtiment par les entrées disposant d'un sas, s'il y en a.
- ▶ Ouvrir les portes du sas en deux temps.

Avant d'entrer dans le local de confinement :

- ▶ Fermer toutes les portes et fenêtres du bâtiment ou du logement ouvrant sur l'extérieur.
- ▶ Arrêter la ventilation du bâtiment si l'arrêt n'est pas prévu dans le local de confinement.
- ▶ Arrêter les autres systèmes d'échanges d'air avec l'extérieur (hottes, chauffage à air soufflé,...).
- ▶ Fermer les entrées et sorties d'air volontaires qui sont "obturables".
- ▶ Arrêter le cas échéant le chauffage.
- ▶ Se diriger rapidement vers le local de confinement.
- ▶ Limiter l'ouverture des portes du local de confinement afin de minimiser la pénétration des polluants à l'intérieur de celui-ci.



Les premiers gestes dans le local de confinement :

- ▶ Arrêter la ventilation si l'arrêt est prévu dans le local.
- ▶ Arrêter le chauffage dans le local de confinement lorsque cela est possible.
- ▶ Fermer les entrées et sorties d'air volontaires "obturables", puis renforcer l'étanchéité par "colmatage" à l'aide de rubans adhésifs.

Pour se protéger efficacement d'un nuage toxique, la présence d'un local de confinement très performant ne suffit pas à elle seule : il faut aussi savoir comment l'utiliser. Pour cela, rien de tel que de bons réflexes !



Utiliser les sas d'entrée



Fermer portes et fenêtres



Stopper les ventilation



Fermer les entrées d'air



Arrêter le chauffage



Entrer dans le local
Ne pas polluer le local



Obturer et scotcher
Les entrées d'air volontaires

- ▶ Vérifier que toutes les personnes devant être présentes le sont.
- ▶ Faire asseoir les personnes présentes.
- ▶ Renforcer l'étanchéité à l'air du local par "colmatage" des liaisons sensibles et des éventuelles points d'infiltration :
 - Les portes et fenêtres intérieures et extérieures du local
 - Les coffres de volets roulants
 - Les trappes et éléments traversant les parois
 - Les points de passage des équipements électriques installés sur les parois (prises de courant, interrupteurs, éclairage...)
- ▶ Mettre en marche la radio et se caler sur la fréquence d'émission régionale (*France Bleue*).



Faire l'appel



Scotcher les points d'infiltration



Allumer la radio

DURANT L'ALERTE ?



A l'intérieur du local de confinement ...

- ▶ S'armer de patience.
- ▶ Rester calme.
- ▶ Ne pas fumer.
- ▶ Occuper les enfants par des jeux calmes pour garantir un air respirable.
- ▶ Ecouter la radio.
- ▶ Si les pompiers ou une autorité publique (Mairie) vous contactent, suivez leurs consignes.
- ▶ Si vous sentez des picotements, placer un linge humide contre le visage et respirer à travers.



Pendant la durée du confinement, prise souvent inférieure à 2 heures, les effets secondaires comme l'augmentation de la température intérieure et de la concentration en dioxyde de carbone, ou encore la raréfaction de l'oxygène, ne posent pas de problème dans la mesure où le volume minimal par personne est respecté.

Attention ! Ces effets secondaires augmentent avec l'activité des personnes confinées. Pour cela, il convient de rester le plus calme possible.



JUSTE APRÈS L'ALERTE ?



- ▶ Ouvrir en grand portes et fenêtres.
- ▶ Enlever le ruban adhésif des portes et fenêtres, des entrées et sorties d'air, des bouches de transfert....
- ▶ Remettre en service :
 - Les bouches de ventilation et de transfert (passage de l'air libre) ;
 - La ventilation ;
 - Le chauffage (en période hivernale).



Aérer abondamment le local et le bâtiment

Remettre en service

MAINTENANCE

AU LENDEMAIN DE L'ALERTE Remettre à niveau l'armoire du local !

- ▶ Enlever les piles du récepteur radio, et les remplacer éventuellement.
- ▶ Remettre la longueur de ruban adhésif utilisée.
- ▶ Renouveler le stock d'eau potable.

La rédaction d'une fiche de consignes, propre à chaque établissement, permet d'entériner une approche globale de prévention des risques à l'échelle de l'établissement. Seule une telle approche peut assurer la sécurité des personnes en cas de crise.

Il s'agit en effet de mettre en relation, d'un côté les mesures structurelles sur le bâtiment et sur le local de confinement, qui peuvent être prescrites par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), et d'un autre côté, les règles comportementales qui ne sont pas du ressort d'un PPRT, mais des plans de secours : Plan Particulier d'Intervention (PPI), Plan Communal de Sauvegarde (PCS), Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

UNE FOIS PAR AN Assurer une maintenance complète !

- ▶ S'assurer du bon fonctionnement de la coupure de la ventilation et du chauffage.
- ▶ S'assurer du bon fonctionnement des clapets anti-retour dans les conduits de ventilation s'il y a lieu.
- ▶ Remplacer le stock de piles destiné au récepteur radio et à la lampe.
- ▶ Vérifier le bon fonctionnement du récepteur radio.
- ▶ Vérifier l'état des joints des fenêtres et des portes.
- ▶ Vérifier la péremption des rouleaux de rubans adhésifs. La date de mise en place doit être notée sur les rouleaux afin de pouvoir les remplacer tous les deux ans.



La réalisation d'un exercice d'alerte annuel est une bonne occasion de faire le point sur la maintenance.



RAPPEL Matériel et équipements à prévoir !

- ▶ Quelques bouteilles d'eau, même si un point d'eau existe dans le local.
- ▶ Un seau en l'absence de sanitaires.
- ▶ Du ruban adhésif de largeur 40 à 50 mm minimum et en quantité suffisante.
- ▶ Un escabeau pour faciliter le colmatage manuel.
- ▶ Des jeux, de la lecture pour occuper les personnes confinées.
- ▶ Des linges, un poste de radio autonome, une lampe de poche.
- ▶ Un exemplaire de la fiche de consignes.

 **Cerema**
Centre-est

Vos contacts au Cerema Centre-Est :

Département Construction Aménagement Projet
Unité Maîtrise de l'Énergie et des Transferts d'Air
46 rue St-Théobald BP 128
38081 L'ISLE-D'ABEAU Cedex
Contact : Pierre Planet Tél : 04.74.27.51.52
Mél. : pierre.planet@cerema.fr